

Cyber@TIC'tudes



Dossier
pédagogique

> Réalisation

Cet outil est le fruit d'un travail mené en partenariat entre le Centre Local de Promotion de la Santé Huy-Waremme, Infor Jeunes Huy, l'Espace Public Numérique de la ville de Huy, l'AMO «Mille Lieux de Vie», l'asbl «La Particule», le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Huy (Section de Prévention Générale du SAJ de Huy), le Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy.



> Sommaire

Le contexte	2
L'outil «Cyber@TIC'tudes»	3
La carte mentale	4
Les thématiques	5
Droit à l'image	5
Cyberharcèlement	6
Cybersexualité	7
Réseaux sociaux	8
Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)	9
Jeux vidéo et en réseau	11
Attitudes positives des jeunes	12
Les capsules vidéo	14
Le théâtre impro	14
La parole aux professionnels	17
Les capsules vidéo en résumé	21
Des services ressources	22
Glossaire	27
Les ressources de la clé USB	31
Dossier théorique	31
Ressources complémentaires	31
Fiches d'évaluation	31
Remerciements	32

> Le contexte

Notre société actuelle est marquée par le développement, toujours en mutation, des nouvelles technologies (jeux vidéo, internet, réseaux sociaux, ...). Fort de ce constat, il est important de permettre à tout individu de développer des compétences, afin de favoriser un usage adéquat de ces nouveaux médias.

C'est à partir de problématiques de mésusages que des professionnels (intervenants de terrain et scolaires) de la division de Huy ont choisi de développer un projet sur ce thème. L'objectif était de favoriser l'acquisition de comportements responsables vis-à-vis des GSM et des réseaux sociaux auprès des jeunes par le biais du théâtre impro (réalisé par CORTEX Formation).

Le développement du projet

Différentes stratégies d'action, élaborées lors de concertations entre les professionnels, ont permis de récolter et de prendre en considération les questions et les besoins des jeunes, pour ensuite les mettre en débat via du théâtre impro. Toutes les questions, amenées par les jeunes, ont été répertoriées dans une carte mentale selon des thématiques spécifiques. Des animations, menées par les intervenants locaux, ont ensuite permis d'amorcer des débats, d'apporter des réponses ciblées et de mettre en avant les bonnes pratiques des jeunes.

Par ailleurs, faisant suite à ce processus, un concours visant la création d'un message de prévention a été organisé pour tous les jeunes de 12 à 20 ans de la ville de Hannut. Une soirée «parentalité» a également été organisée afin d'ouvrir le débat avec les parents.

Enfin, une page Facebook «Les dépendances on t'informe» a été créée afin d'informer les jeunes et de répondre à leurs éventuelles questions sur les thématiques abordées dans le cadre de ce projet, mais également sur différentes problématiques dont celle des assuétudes.

Le développement de l'outil Cyber@TIC'tudes

Cet outil pédagogique a été réalisé par un groupe de travail composé de professionnels ayant participé aux projets de prévention: l'Espace Public Numérique de Huy, Infor Jeunes Huy, le Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, le Centre Local de Promotion de la Santé de Huy-Waremme, l'AMO «Mille Lieux de Vie», le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Huy (Section de Prévention Générale du SAJ de Huy), l'asbl «La Particule». Il a été construit à partir des représentations, des questions et des bonnes pratiques des jeunes relevées lors des animations réalisées par CORTEX Formation et répertoriées au sein de la carte mentale.

> L'outil «Cyber@TIC'tudes»

Le titre de l'outil «Cyber@TIC'tudes» n'a pas été choisi par hasard. Il fait référence aux différents éléments travaillés dans le cadre du projet: «Cyber» et «@» faisant référence à Internet; «TIC» pour les Technologies de l'Information et de la Communication; «attitudes» fait écho aux comportements et bonnes pratiques que nous pouvons avoir sur le Net.

Objectifs

Cet outil pédagogique a pour objectif de développer les compétences des jeunes en lien avec les nouvelles technologies.

Il a été conçu pour être utilisé dans le cadre d'animations de prévention et vise à apporter des réponses aux questions que peuvent se poser les jeunes et leurs parents. Il donne également des conseils en matière d'éducation aux médias.

Publics

Cet outil est à destination des jeunes à partir de 12 ans et des adultes. Il peut également être utilisé auprès de jeunes âgés de 10-12 ans ainsi que dans l'enseignement spécialisé **sous réserve d'une adaptation** et selon la maturité du groupe.

Les animations peuvent être mises en place par tous les intervenants qui souhaitent travailler ces thématiques avec leur public.



12-15ans



15-18ans



18 et +



Soutien
animateur

Thématiques

Les thèmes abordés dans cet outil sont: le droit à l'image, le cyberharcèlement, la cybersexualité, les réseaux sociaux, la sécurité des TIC, les jeux vidéo et en réseau ainsi que les attitudes positives des jeunes.

Contenu

- Une clé USB contenant l'ensemble des documents imprimés, des ressources pour aller plus loin et des capsules vidéo (théâtre impro, parole des professionnels et des jeunes)
- Une carte mentale recensant les questions que se posent les jeunes
- Un dossier pédagogique
- Un guide d'animation
- Un site internet : <http://cyberatictudes.jimdo.com/>

Modalités d'utilisation

Le guide d'animation comprend les modalités d'animation ainsi que des points d'attention.

Le dossier théorique et les capsules vidéo des professionnels permettent d'obtenir des informations sur les différents sujets abordés par l'outil et de répondre aux différentes questions de la carte mentale et du guide d'animation.

Les capsules vidéo du théâtre impro et des professionnels permettent, quant à elles, d'introduire les débats.

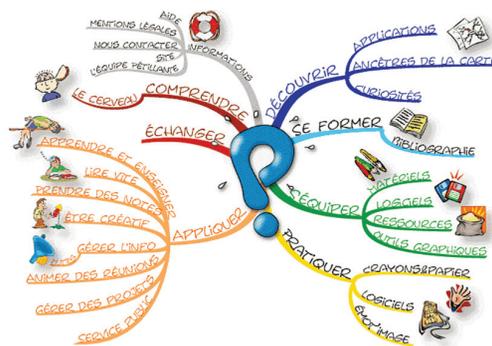
> La carte mentale

Aussi appelée carte heuristique, mind-map, schéma des pensées...

Elle permet de structurer la pensée, de créer des liens entre différentes idées et surtout de: faciliter la prise de notes, préparer un exposé/un discours, synthétiser, structurer un projet, visualiser ses idées, ...

La carte mentale se présente sous forme d'arborescence de données, des mots-clés imitant le cheminement de la pensée. Au centre, le sujet/le thème duquel irradient des branches vers des idées principales, puis des sous idées...

Exemple:



Le sujet de la carte mentale ci-dessous est les «cyber@TIC'tudes». Les thématiques, répertoriées sur les branches, sont celles qui sont majoritairement ressorties au cours des animations: le droit à l'image, le cyberharcèlement, la cybersexualité, les réseaux sociaux, les Technologies de l'Information et la Communication (TIC), les jeux vidéo et en réseau, les attitudes positives des jeunes. Ces thématiques sont directement en lien avec les questions réelles que se posent les jeunes et leurs bonnes pratiques. C'est à partir de ces questions que les différents types de professionnels à interviewer ont été identifiés.



Des ressources pour aller plus loin:

Des outils complémentaires

«Carte mentale: Outil pédagogique» – Laetitia CARLIER (Psychopédagogue)

http://www.ac-limoges.fr/ia87/IMG/pdf/La_carte_mentale_outil_pedagogique-2.pdf

> Les thématiques



Droit à l'image

Le concept

Par « droit à l'image », on entend « droit de la personnalité »!

Le principe est de recueillir, préalablement à la prise et à la diffusion d'image, le consentement écrit, oral ou tacite de la personne concernée.

Pour les mineurs, une autorisation parentale écrite et signée est nécessaire!

Les capsules vidéo

Capsules vidéo	Publics			
				
Le théâtre impro				
3. T'as pas l'ÂGE! (5'08")	●			
4. Un CLIC et ... (7'05")	●	●	●	
8. Le DÉFI (6'26")	●	●	●	
10. La STAR (4'37")	●	●	●	
La parole aux professionnels				
1. Droit à l'image (4'55")	●	●	●	●

L'animation

Voir guide d'animation page 7 et 8.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- "Billet hebdo «Ton image et celles des autres ont des droits»", Infor Jeunes, 13 avril 2012.
- "Billet juridique «Diffusion d'image sur le net: mieux vaut savoir!»", Infor Jeunes, 31 octobre 2014.
- «Article 371/1», Code pénal, 8 juin 1867 (Chapitre 5 - Remplacé par la loi du 1er février 2016).
- "Internet et les nouvelles technologies: «Surfer avec plaisir et en sécurité»", Droit Des Jeunes AMO, Avril 2014.

Sites Internet

- <http://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/professionnels/les-reseaux-sociaux/le-droit-a-limage>
- <http://www.droit-image.com>
- <http://www.media-animation.be/Le-p-tit-oiseau-va-sortir-Comment.html>



Cyberharcèlement

Le concept

Par cyberharcèlement, on entend toutes les formes de harcèlement qui font appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (Internet, GSM, ordinateur, ...) auxquelles des individus recourent pour intimider, humilier, menacer ou insulter, ... la/les victime(s) de manière répétitive.

Les capsules vidéo

Capsules vidéo	Publics			
Le théâtre impro				
1. Tu m'donnes KOI? (4'38")		●	●	
2. T'es sur FACEBOOK? (7'35")	●	●		
3. T'as pas l'ÂGE! (5'08")	●			
4. Un CLIC et ... (7'05")	●	●	●	
5. L' «HOMO» SAPIENS (8'51")	●	●	●	
La parole aux professionnels				
2. Cyberharcèlement (12'11")	●	●	●	●
3. Cyberharcèlement & législation (7'39")		●	●	●
4. Cyberharcèlement & médiation (8'52")		●	●	●
5. Cyberharcèlement & ressources (1'20")	●	●	●	●

L'animation

Voir guide d'animation page 9 et 10.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- " Billet hebdo «Le cyber harcèlement»", Infor Jeunes, 3 octobre 2014.
- "Chapitre IV bis – DU HARCELEMENT", Banque carrefour de la législation - "Loi modifiant l'article 442 bis du code pénal", Moniteur Belge, 5 avril 2016.
- "Le cyberharcèlement", Hannelore MALEMPRE et Elsa CONCEIÇÃO GRACA, asbl PEP'S, 21 avril 2016.
- "Le cyberharcèlement & médiation auteur / victime en jeunesse", Hannelore MALEMPRE et Elsa CONCEIÇÃO GRACA, asbl PEP'S, 21 avril 2016.
- «Vers qui se tourner pour demander de l'aide: ce qu'en disent les jeunes», AMO «Mille-Lieux de Vie», 2015.

Sites Internet

- <http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/le-cyberharcement/>
- <http://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/professionnels/les-reseaux-sociaux/cyber-harcelement-que-peut-faire>
- <http://www.internetsanscrainte.fr/>
- <https://lespetitscitoyens.com/sais/quest-ce-cyber-harcelement/>



Cybersexualité

Le concept

Par «cybersexualité» ou «cybersexe», on entend toutes formes d'expression sexuelle perpétrées par l'intermédiaire des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Cela consiste à échanger, partager, diffuser des images, des textes érotiques ou pornographiques. Il s'agit d'une interaction à caractère sexuel via les e-mails, les forums, la transmission d'images, la webcam et la vidéo.

Les capsules vidéo

Capsules vidéo	Publics			
Le théâtre impro				
1. Tu m'donnes KOI? (4'38")		●	●	
5. L'« HOMO» SAPIENS (8'51")	●	●	●	
12. Ma MERE sur FACEBOOK (4'17")	●	●	●	
La parole aux professionnels				
6. Cybersexualité (10'47")		●	●	●
7. Cybersexualité 2 (7'27")	●	●	●	●
8. Cybersexualité & législation (4'31")		●	●	●

L'animation

Voir guide d'animation page 11 et 12.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- "Billet Loisirs et vacances «Sexting: une pratique risquée! »", Infor Jeunes, 22 avril 2016.
- "La cybersexualité" - Catherine UYTENDAELE, Céline COX et Nathalie PETRE, Planning Familial « Choisir » Huy, 22 avril 2016.
- "Loi relative à la protection des mineurs contre la sollicitation à des fins de perpétration d'infractions à caractère sexuel", Moniteur Belge, 30 avril 2014.

Sites Internet

- <http://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/adolescents/sexe-internet>
- <http://www.loveattitude.be/>
- <http://www.onsexprime.fr/Sexe-anatomy/Sexting-plan-cam-dedipix-sextape/Sexting-plan-cam-dedipix-sextape>



Réseaux sociaux

Le concept

Site internet qui permet aux internautes de se mettre en relation afin de partager et d'échanger des informations, des photos ou des vidéos avec leur communauté d'amis ou des connaissances en fonction de leurs centres d'intérêt.

Les capsules vidéo

Capsules vidéo	Publics			
Le théâtre impro				
2. T'es sur FACEBOOK? (7'35")	●	●		
3. T'as pas l'ÂGE! (5'08")	●			
8. Le DÉFI (6'26")	●	●	●	
9. Moi, POPULAIRE ... (4'47")	●	●	●	
10. La STAR (4'37")	●	●	●	
11. Mme IRMA (4'50")	●	●	●	
12. Ma MÈRE sur FACEBOOK (4'17")	●	●	●	
13. FAKE ce qu'il te PLAÎT (6'08")	●	●	●	
La parole aux professionnels				
9. Réseaux sociaux (5'50")	●	●	●	●

L'animation

Voir guide d'animation page 13 et 14.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- "Billet ntic «Protéger son compte Facebook»", Infor Jeunes, 2 octobre 2015.
- "Billet ntic «Vine, Snapchat, Tinder: Que sont ces applications et leurs dangers »", Infor Jeunes, 16 octobre 2015.
- "Les réseaux sociaux", PMTIC- LabSET - Ulg 2014.

Sites Internet

- <http://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/parents/les-jeunes-et-les-reseaux-sociaux>

Livre

- «Facebook et les réseaux sociaux», Thérèse JEUNEJEAN et Gilles ERNOUX, Edition Deboeck, 2012.



Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Le concept

«Technologies de l'Information et de la Communication: Expression aux contours assez flous, apparue avec le développement des réseaux de communication, désignant tout ce qui tourne autour d'Internet et du multimédia. Elle recouvre également la notion de convivialité accrue de ces produits et services destinés à un large public de non-spécialistes. Au confluent de l'informatique, des réseaux de télécommunication et de l'audiovisuel, les «TIC» s'adressent au plus grand nombre.»¹

La sécurité de ces «Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication» vise principalement à protéger des données et/ou informations quelles qu'en soient leur forme.

Les capsules vidéo

Capsules vidéo	Publics			
				
Le théâtre impro				
1. Tu m'donnes KOI? (4'38")		●	●	
2. T'es sur FACEBOOK? (7'35")	●	●		
5. L' «HOMO» SAPIENS (8'51")	●	●	●	
11. Mme IRMA (4'50")	●	●	●	
12. Ma MÈRE sur FACEBOOK (4'17")	●	●	●	
13. FAKE ce qu'il te PLAIT (6'08")	●	●	●	
La parole aux professionnels				
10. Technologies de l'Information et de la Communication & sécurité (6'07")	●	●	●	●
11. Technologies de l'Information et de la Communication & infractions (1'55")				●

L'animation

Voir guide d'animation page 15 et 16.

¹ Chapron, B. (2006). Evaluation des systèmes d'information pour une optimisation du management des forces de vente : Glossaire. Retrieved March 10, 2009.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- "Billet hebdo «Acheter sur Internet»", Infor Jeunes, 15 mars 2013.
- "Billet hebdo «La recherche d'information sur le Net»", Infor Jeunes, 21 mars 2014.
- "Billet hebdo «L'éducation aux médias»", Infor Jeunes, 31 mai 2013.
- "Billet hebdo «Le téléchargement et la piraterie, quid?»", Infor Jeunes, 20 janvier 2012.
- "Billet ntic «Le droit à l'oubli sur Internet»", Infor Jeunes, 9 octobre 2015.
- "Billet ntic «Les dangers des nouvelles technologies» ", Infor Jeunes, 30 octobre 2015.
- "Billet «Tes droit et devoirs sur la toile»", Infor Jeunes, 25 janvier 2013.

Sites Internet

- <http://economie.fgov.be/fr/consommateurs/arnaques/astucesnet/#.VxorEvmLSN0>

Livre

- «Surfons tranquille 3.0!», Olivier BOGAERT, Edition Racine, 2015.



Jeux vidéo et en réseau

Le concept

Le jeu vidéo est une activité de loisir qui se déroule dans un monde virtuel dans lequel interagit le joueur. Il nécessite un logiciel, une console de jeu ou un ordinateur.

Le jeu en ligne est un jeu numérique qui nécessite une connexion active à un réseau. Il s'agit non seulement des jeux sur Internet, mais également des jeux en ligne via des consoles, GSM ou réseaux.

Le jeu vidéo multijoueur MMORPG (*Massively Multiplayer Online Role-Playing Game*), associant le jeu de rôle et le jeu en ligne, permet à un grand nombre de personnes d'interagir simultanément dans un monde virtuel et de créer des rapports sociaux avec d'autres joueurs. Le joueur est représenté par un avatar, personnage qu'il crée puis fait progresser, d'inspiration fantastique, de science-fiction ou de super-héros.

Les capsules vidéo

Capsules vidéo	Publics			
				
Le théâtre impro				
1. Tu m'donnes KOI? (4'38")		●	●	
6. Ma vie VIRTUELLE... (4'20")	●	●	●	
7. Le TROLL (7'22")	●	●	●	
La parole aux professionnels				
12. Jeux vidéo / Jeux en réseau (7'40")	●	●	●	●
13. Jeux vidéo & dépendance (8'21")		●	●	●

L'animation

Voir guide d'animation page 17 et 18.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- "Billet hebdo «Gagner de l'argent en ligne»", Infor Jeunes, 24 octobre 2014.
- "Billet hebdo «Jeux vidéo, tous accros»", Infor Jeunes, 18 octobre 2013.
- "Le jeu vidéo, une activité à comprendre, pas à diaboliser", Eric WILLEMS, Assistant et Chercheur - Cellule TICE, Département Education & Technologie de l'Université de Namur, 21 avril 2016.



Attitudes positives des jeunes

Le concept

Il est important, dans le cadre de l'usage des nouvelles technologies, de développer les compétences psychosociales des jeunes, leur permettant ainsi de faire des choix, et de développer des comportements responsables sur le Net.

«Les compétences psychosociales sont, avant tout sociales, cognitives et émotionnelles. Les compétences sociales (ou interpersonnelles ou de communication) regroupent:

- Les compétences de communication verbale et non verbale – écoute active, expression des émotions, capacité à donner et recevoir des remontées d'informations et des réactions (feedback);
- Les capacités de résistance et de négociation – gestion des conflits, capacité d'affirmation, résistance à la pression d'autrui;
- L'empathie, c'est-à-dire la capacité à écouter et comprendre les besoins et le point de vue d'autrui et à exprimer cette compréhension;
- Les compétences de coopération et de collaboration en groupe;
- Les compétences de plaider («advocacy») qui s'appuient sur les compétences de persuasion et d'influence.

Les compétences cognitives regroupent:

- Les compétences de prise de décision et de résolution de problème;
- La pensée critique et l'autoévaluation qui impliquent de pouvoir analyser l'influence des médias et des pairs, d'avoir conscience des valeurs, attitudes, normes, croyances et facteurs qui nous affectent, de pouvoir identifier les sources d'informations pertinentes.

Les compétences émotionnelles (ou d'autorégulation) regroupent:

- Les compétences de régulation émotionnelle – gestion de la colère et de l'anxiété, capacité à faire face à la perte, à l'abus et aux traumatismes;
- Les compétences de gestion du stress qui impliquent la gestion du temps, la pensée positive et la maîtrise des techniques de relaxation;
- Les compétences favorisant la confiance et l'estime de soi, l'auto évaluation et l'autorégulation. »²

L'OMS définit les compétences psychosociales comme étant:

«La capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être subjectif lui permettant de répondre de façon positive et efficace aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne».

² Dossier « Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes » - Revue « La santé en action » – N°431 – Mars 2015.

Les capsules vidéo

La parole aux jeunes: au cours d'entretiens menés dans le cadre d'un projet de sensibilisation des jeunes à l'usage des nouvelles technologies, les jeunes nous font part des attitudes et comportements préventifs qu'ils adoptent sur le Net.

Capsules vidéo	Publics			
				
Le théâtre impro				
14. Attitudes positives des jeunes (6'40")	●	●	●	
15. A en perdre la face (10'28")	●	●	●	

L'animation

Voir guide d'animation page 19.

Des ressources pour aller plus loin

Dossier théorique

- Affiche du concours "Cyber Artist'CLIC", Amélie EVRARD, 2015.
- Affiche du concours "Cyber Artist'CLIC", Camille BRITTE, 2015.
- Affiche du concours "Cyber Artist'CLIC", Florian CORSARO, Gaëlle LAMOTTE, Adrien MURA et Laure MAROTTE, 2015.
- Affiche du concours "Cyber Artist'CLIC", Géraldine GRATOIR, 2015.
- Affiche du concours "Cyber Artist'CLIC", Philip HANENBERG, 2015.
- Affiche "LACHE TON TEL POUR UNE VIE PLUS BELLE", La Mezon, 2016.

> Les capsules vidéo

Les capsules vidéo de théâtre impro apportent une approche ludique des thématiques et favorisent la mise en débat, tandis que les professionnels apportent des réponses et des informations concrètes.

Les modalités d'utilisation des différentes capsules vidéo et l'âge du public cible sont repris dans le tableau pages 23 à 25.

Le théâtre impro

Les capsules vidéo du théâtre impro ont été réalisées lors d'un projet de prévention mené auprès de jeunes. Au cours de ce projet, les enseignants ont été amenés à récolter les questions que se posaient les jeunes de leur classe sur l'usage des nouvelles technologies au sens large. Ces questions ont ensuite été mises en débat via les représentations du théâtre impro. C'est au cours de ces animations que les capsules vidéo utilisées au sein de cet outil ont été réalisées. Les scènes qui sont proposées au sein de cet outil ont été sélectionnées car elles abordent souvent plusieurs thématiques qui favorisent la réflexion et la mise en débat.

1. Tu m'donnes KOI? (4'38")

- Jeu d'argent et en ligne
- Harcèlement
- Usage des TIC: piratage, tchater sur le Net
- Cybersexualité

2. T'es sur FACEBOOK? (7'35")

- Réseaux sociaux: Facebook et les faux profils
- Droit à l'image
- Cyberharcèlement
- Pression du groupe
- Notion d'amis
- Les insultes
- Usage des nouvelles technologies: hacking

3. T'as pas l'ÂGE! (5'08")

- Ressources extérieurs
- Réseaux sociaux: âge légal, faux compte
- Droit à l'image
- Cyberharcèlement et conséquence: décrochage scolaire

4. Un CLIC et... (7'05")

- Ressources
- Droit à l'image
- Empathie
- Conséquences cyberharcèlement: suicide, dépression, décrochage scolaire,...
- Culpabilité

5. L'«HOMO» SAPIENS (8'51")

- Utilisation des médias
- Recherche sur Internet
- Validité des ressources
- Cybersexualité – Pornographie
- Sources / Plagiat
- Cyberharcèlement et conséquence(s)

6. Ma vie VIRTUELLE... (4'20")

- Avatar – Jeux vidéo
- Conséquence santé
- Ami virtuel
- Dépendance
- Recherche identité et reconnaissance (place société)

7. Le TROLL (7'22")

- Addiction jeux vidéo
- Santé mentale
- Santé
- Energizer
- Décrochage scolaire

8. Le DÉFI (6'26")

- Droit à l'image
- Défi
- Pression du groupe
- Recherche d'identité
- Jeu dangereux
- Culpabilité
- Mort

9. Moi, POPULAIRE... (4'47")

- Réseaux sociaux: Facebook, fake
- Popularité
- Intégrer un groupe
- Reconnaissance
- Moquerie
- Les amis

10. La STAR (4'37")

- Droit à l'image
- Législation / Condition d'utilisation

11. Mme IRMA (4'50")

- Données Facebook
- Sécurisation des comptes
- Utilisation des données
- Les amis

12. Ma MÈRE sur FACEBOOK (4'17")

- Parentalité et réseaux sociaux
- Achat et vente en ligne
- Données postées
- Protection des données
- Dépendance
- Choc des générations
- Cybersexualité

13. FAKE ce qu'il te PLAÎT (6'08")

- La validité des infos sur le Net
- Arnaque
- Implication de la publicité dans les réseaux sociaux
- Impact des publicités – Utilisation des personnalités pour diffuser un message
- Manipulation

> La parole aux professionnels

Les professionnels qui apparaissent dans ces capsules vidéo ont été sélectionnés sur base de leur compétence en lien avec les thématiques abordées dans l'outil. Ces capsules vidéo permettent d'apporter de la théorie, des informations concrètes et légales sur les thèmes envisagés. Elles permettent ainsi de répondre aux nombreuses questions que se posent les jeunes ou les adultes et apportent également des conseils, des bonnes pratiques à avoir quand on utilise les nouveaux médias et les conséquences en cas de non respect des lois.

1. «**Droit à l'image**»: Mme Marie NOEL - AMO Droit Des Jeunes (4'55")

- Concept
- Consentement
- Conséquences en cas de non respect

2. «**Cyberharcèlement**»: Mmes Hannelore MALEMPRÉ et Elsa CONCEIÇÃO GRACA - asbl PEP'S (12'11")

- Caractéristiques
- Conséquences pour la victime
- Conséquences pour l'auteur
- Conseils

3. «**Cyberharcèlement & législation**»: Mme Sabine CABAY (Substitut du Procureur du Roi, Parquet de Liège – Division de Huy) et Mr Francis GAROT (Juriste au Parquet de Liège – Division de Huy) (7'39")

- Concept
- Implication des acteurs passifs
- Que peut faire la victime?
- Comment identifier un auteur?
- Critères de détermination de la peine
- Conséquences & sanctions

4. «**Cyberharcèlement & médiation**»: Mmes Hannelore MALEMPRÉ et Elsa CONCEIÇÃO GRACA - asbl PEP'S (8'52")

- Médiation "Auteur - Victime"

5. «Cyberharcèlement & ressources»: Mme Geneviève GUISET, chargée de projet de prévention en milieu scolaire secondaire - AMO «Mille Lieux de Vie» (1'20")

- **Ressources pour les jeunes**
 - *La famille,*
 - *Les amis,*
 - *L'école,*
 - *Les services d'aide de première ligne*
- «Espaces de dialogues»

6. «Cybersexualité»: Mme Valérie DOYEN, sexologue - Planning Familial de Liège (10'47")

- Concept
- Les filles / Les garçons et la cybersexualité
- Cybersexualité et dérives
- Cybersexualité VS vie réelle
- Cybersexualité positive / négative?
- La majorité sexuelle
- Conseils

7. «Cybersexualité 2 »: Mmes Catherine UYTENDAELE (Assistante sociale), Céline COX (Psychologue) et Nathalie PETRE (Assistante sociale, sexologue) - Planning Familial «Choisir Huy» (7'27")

- Hypersexualisation
- Sexting
- Pornographie
- Conseils

8. «Cybersexualité & législation»: Mme Sabine CABAY (Substitut du Procureur du Roi, Parquet de Liège – Division de Huy) et Mr Francis GAROT (Juriste au Parquet de Liège – Division de Huy) (4'31")

- Grooming: Exemple concret d'application de la loi, comment identifier un auteur? poursuites et conséquences
- Détention et diffusion d'images de mineur dénudés: Poursuites et conséquences
- Conseils

9. «Réseaux sociaux»: Mmes Marie FOURNEAU et Christelle SMETS - Centre Infor Jeunes Huy (5'50")

- Concept
- Droit à l'image et réseaux sociaux
- Sécurisation des photos sur le net
- Pseudo
- Concept de «vie privé» VS «vie publique»
- Utilisation de la webcam
- Traçabilité sur le Net
- Harcèlement et réseaux sociaux: conséquences
- Conseils

10. «Technologies de l'Information et de la Communication & sécurité»: Mr Olivier BOGAERT - Commissaire à la Computer Crime Unit (6'07")

- Mail et mot de passe
- Scan et antivirus
- Virus et réseaux sociaux
- Virus et jeux vidéo
- Concours et abonnements
- Conseils

11. «Technologies de l'Information et de la Communication & infractions»: Mme Sabine CABAY (Substitut du Procureur du Roi, Parquet de Liège – Division de Huy) et Mr Francis GAROT (Juriste au Parquet de Liège – Division de Huy) (1'55")

- Infractions possibles

12. «Jeux vidéo / Jeux en réseau»: Mr Eric WILLEMS, Assistant et Chercheur - Cellule TICE - Département Education & Technologie de L'Université de Namur (7'40")

- Concept
- Stratégies motivationnelles des concepteurs
- Gestion du temps
- Conseils

13. «Jeux vidéo & dépendance»: Mme Ariane LAKAYE, psychologue en charge des cyberdépendances - Clinique du jeu, La Clé - Liège (8'21")

- Concept
- Conséquences de la dépendance
- Conseils

14. «Attitudes positives des jeunes» (6'40")

- Géraldine GRATOIR ayant remporté le concours «Artist'CLIC», projet de prévention Hannut, Maud LIGOT, responsable de l'asbl «La Particule»
- Les élèves de 1^{ère} secondaire de l'Athénée Royal de Huy

15. «A en perdre la face!» (10'28")

Ce court métrage a été réalisé dans le cadre d'une médiation « Auteur - Victime » proposée par le Parquet de la Jeunesse de Huy. En accord avec la victime, le jeune auteur des faits a décidé de réparer l'infraction présumée via les réseaux sociaux, en écrivant son histoire via la production d'un film à destination de sa victime. Pour en revenir au court métrage, on peut préciser que les acteurs sont tous des figurants amateurs. L'auteur des faits, qui a rédigé le script, et le jeune qui a dirigé le tournage et réalisé le montage sont âgés d'à peine 14 ans. Bien entendu, les noms des personnages, de l'établissement scolaire, du Commissariat de Police, ... sont des noms d'emprunt.

Ce projet a été mené par l'asbl PEP'S (Service de Prestation Educative et d'Intérêt Général de Médiation et de Concertation Restauratrice en Groupe), l'Espace Public Numérique de la Ville de Huy et l'asbl Infor Jeunes Huy. Ces services n'ont pas été choisis au hasard: l'Espace Public Numérique de la Ville de Huy pour ses connaissances dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et Infor Jeunes pour son expertise avec «Huy, je surfe m@lin», animation d'information et de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation d'internet (réseaux sociaux, piratage, utilisation de la webcam, GSM, droit à l'image...).

> Les capsules vidéo en résumé

Capsules vidéo	Thèmes							Publics			
											
Le théâtre impro											
1. Tu m'donnes KOI? (4'38")		•	•		•	•			•	•	
2. T'es sur FACEBOOK? (7'35")	•	•		•	•			•	•		
3. T'as pas l'AGE! (5'08")	•	•		•				•			
4. Un CLIC et... (7'05")	•	•						•	•	•	
5. L'«HOMO»SAPIENS (8'51")		•	•		•			•	•	•	
6. Ma vie VIRTUELLE... (4'20")						•		•	•	•	
7. Le TROLL (7'22")						•		•	•	•	
8. Le DÉFI (6'26")	•			•				•	•	•	
9. Moi, POPULAIRE... (4'47")				•				•	•	•	
10. La STAR (4'37")	•			•				•	•	•	
11. Mme IRMA (4'50")				•	•			•	•	•	
12. Ma MERE sur FACEBOOK (4'17")			•	•	•			•	•	•	
13. FAKE ce qu'il te PLAIT (6'08")				•	•			•	•	•	
La parole aux professionnels											
1. Droit à l'image (4'55")	•							•	•	•	•
2. Cyberharcèlement (12'11")		•						•	•	•	•
3. Cyberharcèlement & législation (7'39")		•							•	•	•
4. Cyberharcèlement & médiation (8'52")		•							•	•	•
5. Cyberharcèlement & ressources (1'20")		•						•	•	•	•
6. Cybersexualité (10'47")			•						•	•	•
7. Cybersexualité 2 (7'27")			•					•	•	•	•
8. Cybersexualité & législation (4'31")			•						•	•	•
9. Réseaux sociaux (5'50")	•	•		•	•			•	•	•	•
10. Technologies de l'Information et de la Communication & sécurité (6'07")					•			•	•	•	•
11. Technologies de l'Information et de la Communication & infractions (1'55")					•				•	•	•
12. Jeux vidéo / Jeux en réseau (7'40")						•		•	•	•	•
13. Jeux vidéo & dépendance (8'21")						•			•	•	•
La parole aux jeunes											
14. Attitudes positives des jeunes (6'40")							•	•	•	•	
15. A en perdre la face (10'28")							•	•	•	•	

> Des services ressources

Ce listing reprend des institutions locales ainsi que leurs missions et publics.
En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec l'institution adéquate la plus proche de votre lieu de résidence.

Un Bureau d'Assistance aux Victimes, c'est:

Une assistance gratuite pour toute personne ou son entourage ayant subi un dommage matériel, physique ou psychologique. Il conseille et aide dans toutes les démarches de recherche d'un foyer d'hébergement, d'un avocat, dépôt d'une plainte, etc. Les B.A.V. se situent dans certains commissariats de Police mais sont indépendants et travaillent sous le secret professionnel.

Qui peut y faire appel?

Toute personne ou son entourage ayant subi un dommage matériel, physique ou psychologique.

Un Centre Jeunes, c'est:

Un service de première ligne, gratuit et anonyme, qui informe, aide et conseille les jeunes de 12 à 26 ans dans tous les domaines qui les concernent (enseignement, formation, travail, logement, famille, santé, aide sociale, justice, loisirs et vacances, international, ...).

Il propose diverses animations et ateliers (ex.: Huy, je surf malin, Passe Partout, méthodologie scolaire, réalisation de CV,...), un service logement étudiant, des publications jeunesse.

Une de ses missions est de promouvoir une meilleure connaissance des activités et des préoccupations des jeunes auprès des personnes et instances concernées.

Il met également à disposition une bibliothèque sociale comprenant différents dossiers de presse avec adresses utiles, ouvrages de référence et brochures diverses sur des thèmes larges, comme par exemple : alcool, anorexie, avortement, décrochage scolaire, délinquance juvénile, euthanasie, extrême-droite, maltraitance, multimédia, pauvreté, sida, suicide, toxicomanie, violence à l'école...

Qui peut y faire appel?

Tous les jeunes âgés de 12 à 26 ans, les parents, les enseignants, les professionnels..

Un Centre de Planning Familial, c'est:

Un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement pour toute question liée à la vie affective, relationnelle et sexuelle (contraception, grossesse désirée ou non, pilule du lendemain, difficultés personnelles ou familiales, IST, ...). Les services du planning familial s'adressent à toute personne (majeure ou non, femme, homme, couple, famille) en difficulté, cela en toute confidentialité et, dans le respect des choix et des convictions de chacun.

Le planning familial propose également des consultations médicales, psychologiques, sociales, juridiques et sexologiques ainsi que des animations de prévention.

Qui peut y faire appel?

Ouvert à tous, sans limite d'âge.

Un Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS), c'est:

Un service d'accompagnement, gratuit, à destination de toute personne qui souhaite développer une action, un projet, des animations visant à améliorer la qualité de la vie, la santé. Le CLPS, propose un appui à la réflexion, à la construction de projets et à la mise en place d'actions: identification de la problématique, des besoins, des ressources, des partenaires, planification du projet, évaluation ... Cet accompagnement peut être ponctuel ou s'étaler dans le temps, de façon à couvrir les différentes étapes de votre projet.

Le CLPS, c'est aussi un centre de ressources documentaire, qui vous offre un accompagnement personnalisé dans votre recherche et, des prêts de documents et matériels pédagogiques adaptés à vos besoins.

Le CLPS propose également des temps de rencontre, des formations, des ateliers d'échanges entre professionnels, en vue de vous outiller et de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences.

Qui peut y faire appel?

Tous professionnels de secteurs et d'horizons divers: Santé, social, environnement, éducation, enseignement, santé mentale, culture, aide à la jeunesse, petite enfance,...

Un Centre Psycho-Médico-Social (PMS), c'est:

Le Centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, ...

Il est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe.

Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS.

Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public gratuit.

Qui peut y faire appel?

Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Il développe également des activités au bénéfice des élèves fréquentant les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA), ainsi que de leur famille.

Un Espace Public Numérique, c'est:

«Une structure de proximité, ouverte à tous, équipée de matériel informatique et connectée à Internet. Un espace public numérique est un espace d'apprentissage et de médiation des usages numériques, qui a vocation de favoriser la participation citoyenne de tous à la Société de l'information. L'espace propose des services diversifiés d'accès, de formation et d'accompagnement, adaptés aux besoins de ses publics. Spécialisé ou généraliste, fixe ou mobile, l'espace est intégré à la vie locale et contribue à l'animation numérique de son territoire».

Qui peut y faire appel?

Tout public.

Une Maison des Jeunes (MJ), c'est:

Un lieu d'accueil libre des jeunes, un endroit d'échanges et de rencontres. La participation des jeunes à la programmation et la réalisation des actions et projets collectifs ou autres pour expérimenter leurs compétences. La MJ est un espace d'accueil et de soutien des actions jeunes dans une perspective de prise de parole, de responsabilités, de pouvoir des jeunes dans leurs MJ mais aussi sur le lieu de vie. C'est une association reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui développe des missions d'éducation permanente auprès des jeunes.

Qui peut y faire appel?

Les jeunes âgés de 12 à 26 ans.

Un Service d'Actions Restauratrices et Éducatives, c'est:

Un service qui s'organise au profit de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction (ou étant présumé avoir commis un tel fait en ce qui concerne la médiation proposée par le Parquet). Son rôle est d'organiser la mesure et de fournir une aide et/ou un soutien au mineur. Dans le même temps, il est chargé d'informer le magistrat mandant quant au déroulement de la dite mesure. Il a également comme mission la gestion des prestations éducatives et d'intérêt général, les médiations auteur/victime, les Concertations Restauratrices en Groupe. En cas de nécessité et/ou à la demande du jeune ou de sa famille, une action plus globale peut être envisagée. Elle peut s'orienter vers la recherche de solutions aux problèmes scolaires, familiaux,... Par le biais d'un accompagnement social.

Qui peut y faire appel?

Les prestations, les médiations, les concertations restauratrices en groupe et les modules de formation s'adressent essentiellement à des mineurs âgés de 12 à 18 ans ayant commis des faits qualifiés d'infraction (ou soupçonnés d'avoir commis de tels faits en ce qui concerne la médiation Parquet) ainsi qu'à leurs victimes en ce qui concerne les offres restauratrices. Néanmoins, à titre d'exception, le service est habilité à prendre en charge des mineurs dont l'âge est inférieur à 12 ans. Dans ce cas, des modalités d'approche différentes seront prévues.

Un service d'aide aux victimes, c'est:

Un service qui propose un soutien psychologique (pour enfant et adulte), une aide dans les démarches juridiques et sociales (mutuelles, CPAS, avocats, accompagnements aux audiences...), une information pratique adaptée à votre situation, une orientation vers d'autres services, un groupe de parole pour les victimes de violences conjugales, des ateliers de redynamisation...

Qui peut y faire appel?

Les enfants et adultes victimes d'infractions pénales, leurs proches et les témoins.

Un Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), c'est:

Un service public gratuit destiné aux mineurs et à leurs parents en difficultés, ainsi qu'aux enfants en danger. Il propose une orientation vers un service dit « de première ligne » ou une aide spécialisée dans un cadre éducatif. Toute intervention se fait dans le cadre de l'aide consentie, pour éviter un recours à la justice. Il peut aussi, sur base d'informations inquiétantes ET de non collaboration avec la famille, saisir le juge de la famille afin qu'il prenne une décision momentanée par rapport à la situation.

Qui peut y faire appel?

- Les jeunes de moins de 18 ans qui éprouvent des difficultés, les parents qui éprouvent des difficultés dans l'exercice du rôle parental.
- Les enfants qui se trouvent dans des conditions d'éducation compromises par leur comportement, celui de leur famille ou de leurs proches.
- Les services, écoles, hôpitaux ou Parquet inquiets par rapport à un jeune en difficulté ou en danger.
- Le Délégué Général aux droits de l'enfant peut aussi interpellier le SAJ sur base de plaintes qui lui auraient été adressées.

Un service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO), c'est:

Un service gratuit qui a deux grand axes d'action :

- L'aide individuelle: les travailleurs sociaux proposent, à la demande, des suivis individuels familiaux, scolaires, administratifs, juridiques, financiers ou autres ainsi que des accompagnements socio-éducatifs dans les différentes démarches que le jeune et/ou sa famille souhaite entreprendre. Cette aide est confidentielle et anonyme.
- L'action communautaire: les travailleurs sociaux soutiennent et accompagnent les jeunes dans la réalisation de projets qui ont lieu dans leur milieu de vie (quartiers, écoles, communautés...). Les travailleurs peuvent réaliser du travail de rue dans les quartiers et des animations dans les écoles à la demande de celles-ci.

Qui peut y faire appel?

Tout jeune de 0 à 18 ans (avec la possibilité de prolonger jusqu'à 20 ans) qui a besoin d'aide, de conseils, d'écoute. Tout parent, famille qui éprouve des difficultés dans l'éducation ou la relation avec un enfant. Mais aussi tout service qui souhaite réorienter un jeune et/ou sa famille.

Un Service de Médiation Scolaire en Région Wallonne, c'est:

Parmi les dispositifs de prévention du décrochage et de la violence en milieu scolaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles a instauré la médiation scolaire. Ce service a pour mission de s'occuper des problèmes relationnels entre des élèves, entre des parents d'élèves et les membres du personnel, entre les membres du personnel et des élèves ou groupes classes. Les médiateurs couvrent une zone géographique déterminée et interviennent individuellement ou en groupe dans les établissements scolaires sans y être attachés.

Qui peut y faire appel?

Les services de la médiation interviennent à la demande de la direction, d'un enseignant, d'un éducateur, d'un élève et/ou de sa famille, d'un service extérieur (service d'accrochage scolaire, service de l'aide à la jeunesse,...).

Un Service de Promotion de la Santé à l'École (PSE), c'est:

Un service qui répond et met en œuvre les missions suivantes: le suivi médical des élèves (qui comprend les bilans de santé individuels et le programme de vaccination); l'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires (qui doit contribuer à une définition des besoins locaux en matière de santé et à l'élaboration d'une politique communautaire pour la santé des jeunes. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles; la mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé et l'organisation de points-santé lorsqu'il a sous tutelle des étudiants de l'enseignement supérieur hors universités. Le point-santé est une permanence gratuite et ouverte à tous, permettant d'une part, la meilleure accessibilité aux étudiants dans une totale confidentialité et d'autre part, l'écoute et le dialogue, l'orientation vers un suivi médical curatif si nécessaire, et la gestion des éventuelles situations d'urgence.

Dans le cadre de la promotion de la santé à l'école, chaque école est liée avec un service PSE ou un centre PMS. Un service ou un centre peut donc desservir plusieurs écoles.

Le recours à ces services est gratuit.

Qui peut y faire appel?

Le service ou le centre travaille en collaboration avec les acteurs du monde scolaire tels que les directions d'établissement, les enseignants mais aussi les parents.

> Glossaire³

Abstinence: action de s'interdire certains plaisirs, en particulier les plaisirs sexuels; chasteté, continence.

Affect: processus de décharge de l'énergie pulsionnelle qui constitue l'une des deux manifestations fondamentales de la pulsion, l'autre étant la représentation.

Âge de discernement: période entre 12 et 14 ans où l'adolescent discerne, distingue et discrimine les conséquences de ses actes. Ils ont la faculté d'apprécier sainement les choses; intelligence, sens critique: agir avec plus de discernement.

Anodin: sans grande portée: mesures anodines ; sans gravité, sans danger, inoffensif: un médicament anodin.

Attentat à la pudeur: aujourd'hui, agression sexuelle autre que le viol ou atteinte sexuelle commise sans violence, ni contrainte, ni menace, ni surprise sur un mineur de moins de 15 ans.

Automutilation: trouble psychiatrique qui consiste à s'infliger à soi-même des blessures.

Calomnie: accusation grave et volontairement mensongère: diffamation.

Challenge: situation difficile, se présentant à quelqu'un ou à un groupe, et constituant pour lui un défi à relever; le défi lui-même: entreprise qui affronte avec succès un challenge international.

Civilement responsable: avoir sa responsabilité civile engagée.

Code pénal: ensemble de textes définissant les crimes, délits et contraventions ainsi que les peines qui leur sont applicables.

Condamnation: action de condamner quelqu'un, quelque chose: condamnation d'un voleur; Fait qui constitue un témoignage accablant contre quelqu'un, quelque chose qui le condamne: cet échec est la condamnation d'une politique; décision d'une juridiction prononçant une peine, une obligation ou une sanction.

Consentement: action de donner son accord à une action, à un projet; acquiescement

Consentement tacite: celui qui est supposé par la loi dans le cas où la volonté contraire n'est pas exprimée.

Criminologue: spécialiste de la criminologie (étude scientifique de l'ensemble du phénomène criminel).

Culpabilité: état de quelqu'un qui est coupable d'une infraction ou d'une faute: établir la culpabilité d'un accusé; sentiment de faute ressenti par un sujet, que celle-ci soit réelle ou imaginaire.

Dépendance: état, situation de quelqu'un, d'un groupe, qui n'a pas son autonomie par rapport à un autre, qui n'est pas libre d'agir à sa guise: dépendance financière; assujettissement à une drogue, à une substance toxicomanogène, se manifestant lors de la suppression de cette dernière par un ensemble de troubles physiques et/ou psychiques.

³ Le grand Larousse illustré 2016 – Edition Larousse.

Désobligeant: qui désoblige, qui est peu aimable; blessant, désagréable, discourtois: remarque désobligeante.

Diffamer: chercher à perdre quelqu'un de réputation en lui imputant un fait qui porte atteinte à son honneur, à sa considération.

Divergence: différence, désaccord entre les opinions, les intérêts des personnes, des groupes; opposition: des divergences d'intérêts.

Domage moral: le dommage moral, c'est les souffrances psychiques endurées par la victime (détresse, repli sur soi...).

Domages et intérêts: indemnité pécuniaire (financière), destinée à réparer un préjudice corporel, matériel ou moral.

Droit pénal: ensemble des règles qui sanctionnent les infractions et leurs auteurs.

Escroquer: soutirer de l'argent, un bien, à quelqu'un par des manœuvres frauduleuses; soustraire quelque chose à quelqu'un par ruse ou par surprise; extorquer: escroquer une signature à une personne trop naïve.

Facilitateur: qui est chargé de faciliter le déroulement d'une action, d'un processus.

Flow: flux, circulation.

Grooming⁴: utilisation de services de rencontres en ligne par des adultes cherchant à séduire des mineurs.

Groupe de pair⁵: ensemble de personnes présentant des éléments communs avec un individu (âge, milieu social, préoccupations, aspirations, etc.) et susceptibles d'influencer celui-ci.

Hacker⁶: c'est une personne qui cherchera toujours à repousser les limites du soit disant «Impossible». Défier les systèmes sécurisés, essayer de trouver la faille qui fera de lui le super-utilisateur d'un système distant où il pourra puiser les informations dont il a besoin. Mais un hacker ne détruit pas! Il pénètre des systèmes sans rien détruire. Il regarde, il copie, il imprime, il modifie (les «log» en général) mais il ne détruit rien.

Hacking⁷: piratage (action de pirater).

Infraction: action ou omission expressément prévue par la loi, qui la sanctionne par une peine en raison de l'atteinte qu'elle constitue à l'ordre politique, social ou économique. Il y a 3 catégories d'infractions: les contraventions, les délits et les crimes.

IPPJ (Institutions publiques de protection de la jeunesse)⁸: institution chargée d'accueillir certains mineurs délinquants, en vue de leur éducation et de leur réinsertion sociale. Les enfants qui ont commis une infraction ne peuvent pas aller en prison. Le juge de la jeunesse peut les «sanctionner» de différentes manières (mesure d'aide, accompagnement psycho-social, hébergement en famille d'accueil, etc.). Il peut décider, à certaines conditions et en dernier recours, de les placer en IPPJ.

Juge: magistrat chargé de rendre la justice en appliquant les lois.

Juriste: personne qui, ayant fait des études de droit, le connaît et le pratique; magistrat du siège exerçant ses fonctions au tribunal d'instance, de grande instance ou de commerce.

⁴ <http://dictionnaire.reverso.net/anglais-francais/grooming>

⁵ <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Groupe-de-pairs>

⁶ http://www.jsand.net/definition_hacking_hacker.wju

⁷ <http://dictionnaire.reverso.net/anglais-francais/hacking>

⁸ <http://www.droitsquotidiens.be/fr/lexique/ippj>

Législateur: autorité qui a le pouvoir d'établir des lois; la loi en général; chacune des personnes qui composent cette autorité.

Magistrat: tout fonctionnaire ou officier civil investi d'une autorité juridictionnelle (membre des tribunaux et des cours,...), administrative ou politique ; fonctionnaire exerçant ses fonctions au sein d'une juridiction de l'ordre judiciaire ou administratif et, en particulier, membre de la magistrature ou du parquet.

Médiation: entremise, intervention destinée à amener un accord; procédure de règlement des conflits collectifs du travail dans laquelle intervient un médiateur.

Mœurs: ensemble des règles morales codifiées par les lois d'un pays, en particulier sur le plan sexuel: police des mœurs.

Parquet du Procureur du Roi⁹ : le Procureur du Roi, ses premiers substituts et ses substituts agissent en qualité de ministère public auprès du tribunal de première instance, du tribunal de police et du tribunal de commerce. Ensemble, ils constituent le parquet du procureur du Roi. Il y a au moins un parquet dans chaque arrondissement judiciaire. Au total, la Belgique compte 14 parquets du procureur du Roi.

Pédophile: qui manifeste de la pédophilie (attirance sexuelle d'un adulte pour les enfants, fille ou garçon; relation physique avec un mineur).

Perquisition: acte d'enquête ou d'instruction consistant à chercher dans un domicile les éléments de preuve d'une infraction.

Pessimiste: partisan du pessimisme philosophique; qui est enclin par nature à prévoir de préférence une évolution fâcheuse des événements: je suis pessimiste sur l'avenir de l'entreprise.

Pirater: voler, dérober quelque chose à quelqu'un: il m'a piraté mes idées; faire une copie d'un film, d'un enregistrement, d'un logiciel, etc., en dehors des circuits légaux; accéder illégalement à un système informatique depuis un ordinateur distant afin d'en consulter les données, de les modifier, voire de les subtiliser.

Plainte: dénonciation d'une infraction par la personne qui en a été la victime.

Pornographie: présence de détails obscènes dans certaines œuvres littéraires ou artistiques; publication, spectacle, photo, etc., obscènes.

Préjudice: atteinte portée aux droits, aux intérêts, au bien-être de quelqu'un du fait d'un tiers.

Procureur: représentant du ministère public dans les tribunaux.

Recours: procédure permettant d'obtenir un nouvel examen d'une décision judiciaire.

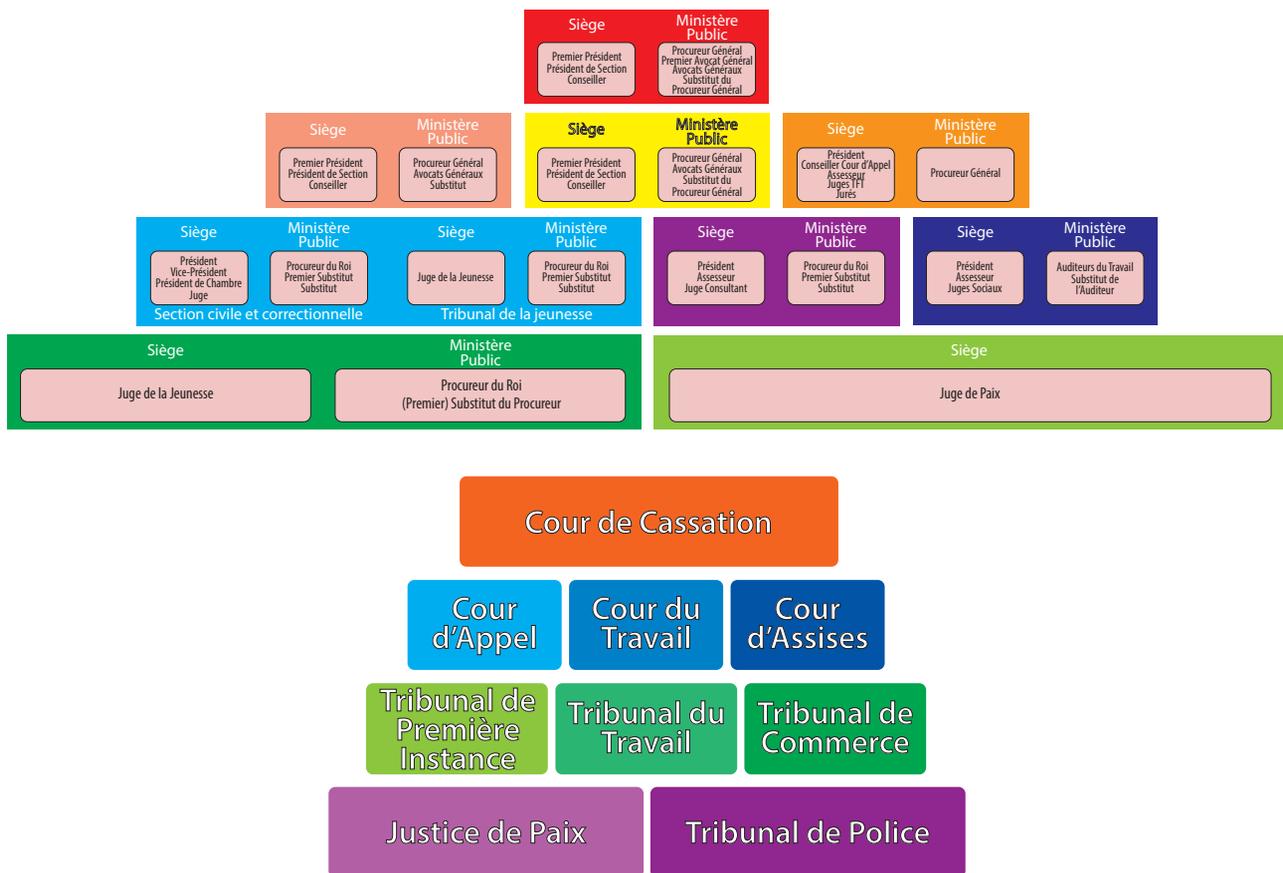
Relativiser: faire perdre à quelque chose son caractère absolu en le replaçant dans un ensemble, un contexte.

Réprimer: arrêter la manifestation, le développement d'un sentiment, d'une parole, d'un geste: réprimer un mouvement de colère; exercer des contraintes afin d'empêcher le développement d'une action jugée dangereuse: réprimer une révolte.

Substitut: personne chargée de remplir les fonctions de celui à qui elles sont dévolues, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier; Magistrat du Parquet chargé d'assister le procureur général de la cour d'appel.

⁹http://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/ministere_public

Système judiciaire en Belgique:



Tacite: qui est considéré comme implicitement admis : consentement tacite.

Témoïn actif¹⁰: il encourage les situations de harcèlement ou y participe. Colportant des rumeurs, s'associant aux moqueries ou à des actes de violence, il veut affirmer son statut et son appartenance au groupe.

Témoïn agissant¹¹: il intervient seul ou en groupe, en défendant la victime et/ou en faisant appel à un adulte.

Témoïn passif¹²: il ne participe pas directement aux violences mais il ne s'y oppose pas non plus ou fait semblant de les ignorer. Par peur de devenir victime à son tour, il préfère ne pas attirer vers lui l'attention de l'agresseur.

Travail d'intérêt général: temps de travail non rémunéré (aucun salaire) imposé à un délinquant à titre de peine de substitution à l'emprisonnement, d'obligation assortissant un sursis ou à titre de peine complémentaire. Cette peine a été instituée en 1983.

Théoricien: personne qui étudie la théorie, les idées, les concepts dans le domaine dont il s'occupe, par opposition à praticien; personne qui étudie, enrichit et défend les principes d'une doctrine philosophique, politique, etc.: un théoricien du libéralisme.

Tribunal: juridiction formée par des magistrats qui jugent ensemble; ensemble des magistrats qui composent le tribunal; lieu où siègent les magistrats.

¹⁰ Brochure « Le harcèlement, l'affaire de tous » - Openado - Avril 2014

¹¹ Brochure « Le harcèlement, l'affaire de tous » - Openado - Avril 2014

¹² Brochure « Le harcèlement, l'affaire de tous » - Openado - Avril 2014

> Les ressources de la clé USB

Dossier théorique

1. Droit à l'image
2. Cyberharcèlement
3. Cybersexualité
4. Réseaux sociaux
5. Technologies de l'Information et de la Communication
6. Jeux vidéo et en réseau
7. Attitudes positives des jeunes

Ressources complémentaires

1. Carte mentale: Outil pédagogique – Laetitia CARLIER (Psychopédagogue)
2. Repères pour animer un projet
3. Repères pour développer un projet
4. Outils pédagogiques complémentaires: Répertoire des outils disponibles au CLPS H-W

Fiches d'évaluation

1. Questionnaire d'évaluation à destination des jeunes
2. Questionnaire d'évaluation à destination des adultes

> Remerciements

La réalisation de cet outil n'aurait pu être possible sans le travail et le partenariat réalisé dans le cadre de la Plate-forme Culture, Enseignement, Aide à la Jeunesse de Huy et de la Commission Assuétudes de Hannut.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans le projet de prévention ainsi que dans la conception de cet outil qui, sans eux, n'aurait pu voir le jour:

- Les écoles participantes (Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin; Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Huy; Institut Technique de la Communauté Française – L'AGRI; Etablissement d'Enseignement Spécialisé Secondaire «Le Chêneux»; Service d'Accrochage Scolaire asbl «Aux sources»; Athénée Royal de Hannut; Lycée Sainte-Croix et Notre-Dame de Hannut; Institut d'Enseignement Primaire et Secondaire Spécialisé «Les Orchidées») pour avoir développé le projet de prévention auprès de leurs élèves.
- CORTEX Formation, pour avoir réalisé les animations de théâtre impro et avoir autorisé l'utilisation des capsules vidéo.
- Les jeunes qui ont vécu les animations et ont participé aux interviews.
- Les professionnels qui se sont prêtés au jeu des interviews: Mme Marie NOEL (Juriste - AMO Droit Des Jeunes); Mmes Hannelore MALEMPRÉ et Elsa CONCEIÇÃO GRACA (asbl PEP'S); Mme Sabine CABAY (Substitut du Procureur du Roi, Parquet de Liège – Division de Huy) et Mr Francis GAROT (Juriste au Parquet de Liège – Division de Huy); Mme Geneviève GUISET (Chargée de projet de prévention en milieu scolaire secondaire - AMO « Mille Lieux de Vie »); Mmes Catherine UYTENDAELE (Assistante sociale), Céline COX (Psychologue) et Nathalie PETRE (Assistante sociale, sexologue) (Planning Familial «Choisir Huy»); Mme Valérie DOYEN (Sexologue au Planning Familial de Liège); Mmes Marie FOURNEAU et Christelle SMETS (Service Infor Jeunes Huy); Mr Olivier BOGAERT (Commissaire à la Computer Crime Unit); Mr Eric WILLEMS (Assistant et Chercheur - Cellule TICE - Département Education & Technologie de L'Université de Namur); Mme Ariane LAKAYE (Psychologue en charge des cyberdépendances - Clinique du jeu, la Clé), Mlle Maud LIGOT (asbl «La Particule»).
- Les professionnels qui ont pris du temps pour analyser et pré tester l'outil: Frédéric JADOT et l'équipe d'éducateur de l'Institut Saint-Roch de Marche-en-Famenne; Ludivine GERARD (PMS Provincial Huy 2); Stéphanie STANCZYK (Enseignante à l'Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue); Delphine BALAES (Pédagogue à la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg – Département pédagogique de Champion – Section normale primaire).

> Contacts et infos

Le CLPS se tient à votre disposition pour toute information complémentaire ainsi que pour vous fournir un accompagnement méthodologique lié à l'utilisation de l'outil:

Centre Local de Promotion de la Santé Huy-Waremme

Rue Saint-Pierre, 49
4500 Huy
085/25.34.74
clps@clps-hw.be

Infor Jeunes se tient à votre disposition pour toute information relative à l'utilisation de l'outil:

Infor Jeunes Huy

Quai Dautrebande, 7
4500 Huy
085/21.57.71 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)
huy@inforjeunes.be

Pour toute question technique en lien avec les Technologies de l'Information et de la Communication:

Espace Public Numérique de la ville de Huy

Rue des Augustins, 18b
4500 HUY
085/23.07.41
epnhuy@gmail.com



Editeur responsable : Centre Local de Promotion de la Santé Huy-Waremme

© Cyber@TIC'tudes – Octobre 2016